



Deces + concubin

Par choupy13mg

Bonjour,

Le compagnon de ma voisine est décédée. Ils n'étaient ni pacsés ni mariés et elle non déclarée au domicile. Il était propriétaire de l'appartement qu'ils occupaient depuis 25 ans. Ils n'avaient pas d'enfants.

J'ai trouvé son testament, déposé auprès d'un notaire fin 2012, et il a fait légataire universel son neveu.

Elle se retrouve donc à la rue.

Par contre, ce que j'aimerais savoir c'est si elle peut récupérer quelques meubles ou si tout est présumé appartenir à son défunt compagnon.

Je vous remercie à l'avance pour votre réponse,